

...

Laure DUTERTRE
Chargée des relations presse médias
03 23 24 89 52
06 38 99 23 82
presse@aisne.fr

Laon, le 11 novembre 2025

L'AISNE ET LE CHEMIN DES DAMES À L'HONNEUR LORS DE LA CÉRÉMONIE NATIONALE DU 11 NOVEMBRE À PARIS

Un geste hautement symbolique a marqué la cérémonie du 11 novembre sous l'Arc de triomphe : le dépôt de 16 urnes contenant de la terre prélevée sur des sites emblématiques de la Première Guerre mondiale, récemment inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.



À l'occasion du 107^e anniversaire de l'Armistice de 1918, la cérémonie nationale s'est tenue le 11 novembre 2025 sous l'Arc de Triomphe, en présence du Président de la République.

Cette année, un geste hautement symbolique a marqué l'événement : le dépôt de 16 urnes devant la tombe du Soldat inconnu contenant de la terre prélevée sur 16 sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale parmi les 139 inscrits à l'UNESCO (France-Belgique).

Parmi ces sites, le Chemin des Dames, lieu de mémoire profondément ancré dans l'histoire de l'Aisne, était représenté par M. Nicolas Fricoteaux, Président du Conseil départemental de l'Aisne, accompagné du jeune porte-drapeau Théotime Halleux.

Théotime Halleux, jeune Axonais engagé, porte-drapeau depuis l'âge de 10 ans, incarne la jeunesse passeuse de mémoire en accompagnant Nicolas Fricoteaux dans ce moment solennel. Sa présence souligne l'importance de transmettre aux nouvelles générations le devoir de mémoire et les valeurs de paix.

Ensemble, ils ont déposé l'urne contenant la terre prélevée à la **nécropole nationale de Craonnelle**. Cette opération de prélèvement avait été menée quelques jours plus tôt par **Franck Viltart**, de la Mission Patrimoine UNESCO de la Première Guerre mondiale, **Isabelle Ittelet**, Vice-présidente du Conseil départemental en charge de la Mémoire, et **Noël Genteur**, ancien Conseiller Général et Maire de Craonne, personnalité passionnée du Chemin des Dames guidant chaque année la randonnée mémoire du 16 avril.



Ce geste s'inscrit dans une démarche de reconnaissance internationale des **Sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale**, lesquels ont été classés au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2023. Ces lieux, répartis sur le front ouest, témoignent de la mémoire partagée entre nations et du sacrifice de millions de soldats.

Ce 11 novembre 2025, l'Aisne a ainsi porté haut les couleurs du souvenir, dans cette cérémonie nationale liant mémoire locale et reconnaissance mondiale.

